



Ymare, le 1er mars 2023

Madame le Maire d'Ymare  
à  
Mesdames & Messieurs  
Les Parents d'élèves

## Inscription services communaux d'Ymare 2023-2024 Accueil de loisirs - Cantine - Etude - Garderie

Madame, Monsieur,

Afin de pouvoir inscrire vos enfants aux différents services communaux une série de documents est à nous remettre. Les informations sont présentes sur le site internet de la mairie à l'adresse ci-dessous et également au secrétariat :

<http://www.mairie-ymare.fr/enfance-jeunesse/inscription-services-communaux>

Vous y retrouverez l'ensemble des informations utiles. Les documents sont à compléter et à remettre **A LA MAIRIE** (et non à l'école) **avant le VENDREDI 9 JUIN 2023.**

L'accueil de loisirs est ouvert le mercredi. Les places étant limitées nous vous conseillons de procéder aux inscriptions dès que possible, à l'occasion du retour des documents par exemple.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le Conseiller Municipal  
délégué à la vie scolaire

Robin PICARD

Le Maire,

Ingrid BONA